


  
**LA FEUILLE DE CHÊNE**

**ARRONDISSEMENT ET CANTON DE CHATEAU-THIERRY**

**COMMUNE DE GLAND**

\*\*\*\*\*

**BULLETIN d'INFORMATION MUNICIPAL** **DECEMBRE 2009**



Le Conseil Municipal vous  
souhaite

**JOYEUX NOËL**

Et

**MEILLEURS VOEUX**  
**POUR L'ANNEE 2010**

**SOMMAIRE**

LE MOT DU MAIRE	p. 2	MAIRIE PRATIQUE	p. 7
VŒUX DU MAIRE	p. 2	MAIRIE CONTENTE	p. 8
UN BLASON POUR LA COMMUNE	p. 2	SERVICES	p. 9
UN GLANOIS AVERTI EN VAUT...	p. 3	LUMIÈRES SUR...	p. 9 - 10
QUELQUES CHIFFRES SUR NOTRE VILLAGE	p. 3	UNE PETITE PAGE D'HISTOIRE	p. 11
MAIRIE EN ACTION	p. 4 - 6	MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS	p. 12-16

## LE MOT DU MAIRE



Dans la feuille de chêne de juin, le Maire s'était laissé emporter par un élan tant poétique que printanier en relatant tous les petits dérèglements constatés dans notre village.

Nous avons observé avec grand plaisir que certains de nos concitoyens ont fait des efforts. Merci à ceux qui ont cessé de croire qu'ils étaient seuls dans le village.

Les mois ont défilé, vacances, rentrée scolaire, vendanges et le gaz qui était jusqu'alors à son état naturel, donc invisible, s'est enfin matérialisé sous forme d'engins bruyants et volumineux qui défoncent allégrement notre chaussée.

Depuis octobre 2009, je précise l'année car les travaux devaient commencer en 2007, nous avons supporté le bruit, la poussière, la boue, les projections de gravillons ainsi que des conditions de circulation et stationnement difficiles.

**MAIS CA Y EST !**

L'artère principale (Route Départementale N°3) est terminée. Nous devrions retrouver des conditions normales, ou supposées comme telles, à partir du 18 décembre (Info GrDF du 03 décembre 2009)

En janvier, ce sont les rues du village qui subiront les assauts des engins de chantier. Mais au fait, quand aurons-nous le gaz ?

Je poserai la question au Père Noël lors de son passage à Gland le 20 décembre.

Et puis la fin d'année sera bientôt là. Nous allons tourner une nouvelle page du grand livre de notre vie.

Nos aînés se sont constitués un album de souvenirs, les moins âgés en sont au stade du livre quand au plus jeunes, ils rajouteront un feuillet à leur opuscule.

Je vous souhaite à tous, Grands et Petits, de vous constituer une magnifique encyclopédie pleine de souvenirs où joie et bonheur seront présents à toutes les pages.

**G. PELAMATTI**

## VŒUX du MAIRE

Vous êtes cordialement invités le :

**Dimanche 10 janvier 2010  
A 15 heures au Foyer Rural**

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal présenteront leurs vœux aux Glanoises et Glanois.

Galettes des rois et verres de l'amitié suivront la cérémonie.

## Un Blason pour la commune

Sur une première réalisation de Jacques Genet, avec son accord, après pas mal de modifications et de retouches, vous avez pu découvrir enfin le nouveau blason de la commune sur la couverture de notre bulletin municipal.

Quelques explications :

- Pour éviter toute confusion avec nos homonymes de l'Yonne et de Suisse, nous avons placé, dans la partie

supérieure, un bandeau mentionnant notre département.

- L'écu, qui est barré en diagonale par le nom de notre village, s'inspire des armoiries d'une vieille famille glanoise, la famille HUET au 17<sup>ème</sup> siècle dont le caveau familial est dans le vieux cimetière.
- Et puis naturellement nous arborons fièrement le gland (origine de notre village) et la grappe de raisin qui entoure St Rémy sur les vitraux de notre église.
- Dans la partie inférieure, deux rameaux tiennent la croix de guerre qui a été décernée à la commune en 1920.

## Un Glanois averti en vaut ...

### VANDALES !

Dégradations et vandalisme en série ! Des fils de vignes coupés, des grillages sectionnés, des affiches arrachées des affichages communaux, la toiture du lavoir de la rue des Gravieres ravagée !



La toiture est à refaire à cause des nombreuses tuiles cassées.

Les réparations ont un coût non négligeable, matériaux et heures de travail de notre employé communal : facture estimée à plus 1000 €

Tout acte de vandalisme fera désormais l'objet d'un dépôt de plainte en gendarmerie avec toutes les conséquences pénales et pécuniaires pour leurs auteurs. Qu'on se le dise !

### Circulation

- Stop au carrefour de la rue de la Rivière et des Olivettes : conseils pris auprès de la Voirie Départementale, un nouveau stop sera posé rue des Olivettes. La circulation sera modifiée pour la sécurité de tous. Respectons-là.
- Limitations de vitesse : en lien avec l'abribus de la Fraîche Fontaine et pour répondre aux prescriptions de sécurité du service des transports du Conseil Général, la vitesse sera limitée à 50 km/h dès l'entrée du village puis sera suivi d'une zone 30 km/h au niveau des arrêts de bus de la Fraîche Fontaine. Passons dès maintenant à la vitesse allégée ! La sécurité des enfants est en jeu.

## QUELQUES CHIFFRES sur notre village

Suite au recensement de février 2008, l'INSEE a étudié en détail notre village sous différents aspects.

- La population du village n'est pas vieille bien au contraire :  
Seul 20% de la population a 60 ans et plus, 20% a moins de 15 ans et 60% entre 16 et 60 ans !
- Notre village grandit : les maisons sont plus nombreuses et plus grandes :

1968	1982	1999	2008
132	186	207	217



	1999	2008
Nombre de pièces	4,6	5,0

- 186 ménages sont recensés sur la commune :
  - 85% des ménages sont propriétaires.
  - Seuls 26,6 % des ménages habitent la commune depuis plus de 30 ans. Il y a donc eu un renouvellement de la population important depuis les années 80.
  - 48,9% des ménages possèdent plus de deux voitures. On comprend mieux les légers problèmes de stationnement sur la place du village le soir...
- Le chômage touche plus les hommes jeunes (15-24 ans) 28% contre 13% pour les femmes et les femmes plus âgées (55-64ans) 24% contre 12% chez les hommes. La tranche 25-54 ans est plutôt épargnée avec seulement 2% chez les hommes et 4% chez les femmes.

## LA MAIRIE EN ACTION

### QUI FAIT QUOI ?

*Un rappel des attributions de chacun des conseillers municipaux car la question nous est assez souvent posée par nos concitoyens à l'occasion de leur passage en Mairie :*



**Gérard PELAMATTI**  
Maire  
Délégué à la CCRCT, l'USEDA, au SARCT.  
Président du CCAS.  
Commission des finances, des écoles, information et communication.



**Frédéric DUGLAND**  
1<sup>er</sup> Adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme.  
Délégué à la CCRCT.  
Commission des travaux, des fêtes et cérémonies, cadre de vie.



**Vincent METIVIER**  
2<sup>ème</sup> Adjoint délégué aux finances  
Délégué à l'USESA.  
Commission des finances, des travaux, voiries éclairage et bois, fêtes et cérémonies, cadre de vie.



**Michel CARLIER**  
3<sup>ème</sup> adjoint délégué à la gestion du personnel et à la culture  
Délégué au SARCT.  
Membre du CCAS.  
Commission des finances, des écoles, information et communication.



**Jacqueline HUREAU**  
Déléguée au SIAM et au SITUACT avant dissolution.  
Membre du CCAS.



**Murielle PHILIPPON**  
Déléguée au SIAM.  
Membre du CCAS.  
Commission fêtes et cérémonies, cadre de vie.



**Philippe COSTE**  
Délégué à la CCRCT, l'USESA.  
Commission des travaux, voiries éclairage et bois, cadre de vie.



**Sandrine RENOULT**  
Déléguée au SITUACT avant dissolution.  
Commission des écoles, information et communication.



**Marie José JACOB**  
Déléguée au SARCT et au SITUACT avant dissolution.  
Membre du CCAS.  
Commission Information et communication.



**Damien BEAUFORT**  
Délégué au SARCT.  
Commission des travaux, voiries éclairage bois, cadre de vie.



**Maryse VAILLANT**  
Déléguée à l'USEDA, au SIAM.  
Membre du CCAS.

Bien entendu, il n'est listé que les fonctions « officielles » mais chacun utilise ses compétences personnelles et sa disponibilité pour contribuer au bon fonctionnement de la Commune.

C'est aussi mettre à disposition ses petits bras musclés lorsqu'il y en a besoin. Tous sont aussi membres du Foyer Rural et contribuent aux animations organisées par celui-ci.

La Commune, c'est aussi un certain nombre de bénévoles qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte lorsqu'il y a besoin ou urgence, à prêter gratuitement leur matériel pour la réalisation de travaux ce qui représente une économie substantielle sur le coût des travaux par exemple..

La commune, c'est aussi quatre personnes indispensables :



**Florence BARBIER**  
Secrétaire de Mairie sans qui rien ne se ferait : comptabilité, dossiers, courrier, téléphone, droit, etc. La feuille de chêne n'y suffirait pas !



**Florent MALETTE**  
Sait tout faire, sauf l'impossible et encore!  
Maçonnerie, peinture, électricité, jardinage, etc. n'ont pas de secrets.



**Micheline TALON**  
La mère poule des enfants du ramassage scolaire mais aussi mère nourricière à la restauration de l'école de Brasles et à l'accueil périscolaire du mercredi..



**Lucile GORGERY**  
Notre facteur dans Gland (et ce n'est pas une mince affaire) mais aussi chargée de l'entretien des locaux communaux (Mairie, Foyer Rural)

En plus de leur service officiel, nous pouvons compter sur elles pour un petit coup de main si le besoin s'en fait sentir.

### **REALISATIONS** *2<sup>ème</sup> semestre 2009*

- Secrétariat de mairie :  
La rénovation est maintenant terminée : carrelage, portes, peintures, papiers peints, changement du mobilier, bureaux et armoires, location d'un photocopieur couleur, nouvel ordinateur, nouveaux téléphones nous permettent de travailler et de vous accueillir dans de meilleures conditions.  
*Coût : 10874,40 € TTC*
- Travaux au cimetière : grâce au travail de notre employé communal, aidé de bénévoles, les travaux sont pratiquement achevés. Il reste deux regards à poser.  
*Coût : 3589,94 € TTC*
- Fenêtres de la sacristie : la sacristie est maintenant à l'abri des intempéries. La société Omois Isolation a effectué la

pose des nouvelles fenêtres. Ne reste plus qu'à faire un grand ménage de printemps : les volontaires seront les bienvenus au moment opportun.

Coût : 3526 € TTC

**DES PROJETS  
POUR L'ANNEE 2010...  
et suivantes**

- Réparations des bordures et des trottoirs :

Nous attendons la fin des travaux du gaz. Une première série de réfections a déjà été effectuée.

Coût : 9000 €

- Tranche 2010 éclairage public :

Remplacement des luminaires de la Fraîche Fontaine, renforcement de l'éclairage du passage piéton du pressoir et remplacement de deux autres points d'éclairage vétustes et devenant dangereux pour la sécurité.

Coût : 8887,99 € dont 4772,57 € à la charge de la commune.

- Rénovation bilatérale des trottoirs et des bordures entre le carrefour rue de Rome et la mairie :

Demande de subvention faite auprès du Fond Départemental de Solidarité.

Coût estimé :

**62000 € HT**

- Mise aux normes handicapés de la Mairie :

Chaque année, à partir de fin 2010, nous devons rendre compte des améliorations apportées dans la commune pour faciliter l'accès des bâtiments communaux aux handicapés. Une étude pour créer une entrée de la Mairie par la cour de l'école grâce à un plan incliné ou un mini ascenseur et le remplacement de la fenêtre par une porte-fenêtre. Nous sommes en attente

des estimations chiffrées de la part des fournisseurs.

- Implantation d'abris bus à la coopérative viticole et à la Fraîche Fontaine :

Les deux abribus ne relevant pas du même type de subventions, nous avons dû refaire notre copie. D'où un certain retard dans la réalisation.

Coûts :

• **Fraîche Fontaine**

**25000 € HT**

Abri bus + zone de stationnement du bus. Subventionnés en partie par le CDDL et le FDS (Conseil Général) car liés aux transports scolaires du département collège et lycée.

• **Pressoir :**

**12 000 € HT**

Abri bus + plate-forme béton. Aide financière demandée à la CCRCT (communauté de communes) car relevant de sa compétence transport.

- Implantation d'un City Stade à côté du terrain de football :

Subvention possible : 80% (Conseil Régional (FRAP), Général (CDDL), CAF, CCRCT, Jeunesse et Sports), 20% minimum à charge de la commune.

Les dossiers sont déposés auprès de ces organismes financeurs en vue de l'obtention de différentes subventions. Nous attendons leurs réponses.

Si tout va bien, la réalisation se ferait sur les années 2010 (terrassment), 2011 (plantations) et 2012 (structure)

Coût prévisionnel estimé :

**82000 € HT**

(Les estimations sont toujours hors taxes. Il convient d'ajouter la TVA variable selon les travaux)

## MAIRIE PRATIQUE

### *Permanence de la Mairie*

Il est parfois difficile de travailler dans le calme et la sérénité pour notre secrétaire ou nous-même : Comptabilité, courriers, dossiers à finaliser, étude des permis de construire, etc. C'est pourquoi nous vous demandons de respecter les nouveaux horaires d'ouverture au public du secrétariat de Mairie à partir du 2 janvier 2010.

#### Secrétariat :

Fermé : le lundi et le mardi

Ouvert : le mercredi de 16h à 18 h

le jeudi de 17h à 19h

le vendredi sur rendez-vous

le samedi de 9h30 à 11h30

#### Permanences des élus :

le jeudi de 18h à 19h

le samedi de 9h30 à 11h30

Bien entendu, en cas d'urgence avérée, vous pouvez toujours nous contacter au :

03 23 69 24 56

#### ***La Mairie sera fermée :***

- ***les 24 et 25 décembre 2009.***

- ***le 31 décembre 2009 et 1<sup>er</sup> janvier 2010.***

### **CARTE d'IDENTITE PASSEPORT**

Les demandes de passeports biométriques se font **directement à la Mairie de Château-Thierry sur rendez-vous** (Tél : 03 23 84 86 85)

Les demandes de cartes d'identité se font toujours en Mairie comme auparavant.

Vous munir de votre ancienne carte, de 2 photos, d'un justificatif de domicile (EDF, téléphone) et de votre livret de famille.

## ETAT CIVIL 2<sup>ème</sup> semestre 2009



### **Nos condoléances à la famille de :**

M. FAROY Roger le 11 octobre 2009

M. SONNETTE Bernard  
le 25 novembre 2009



### **Nos félicitations aux parents pour la naissance de :**

Chelssy BELLENS - CROLET  
le 23 mars 2009

Emilien FOISSY le 3 mai 2009



### **Tous nos vœux de bonheur et de longue vie aux jeunes mariés :**

Benjamin CONQUET et Aurélie POUPET  
le 11 juillet 2009

### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Début 2010 aura lieu la révision générale des listes électorales de la France entière. Il est donc important que vous soyez inscrit sur les listes électorales du village **avant** :

**le 30 décembre 2009 à 19 h**

***(Rappel : La Mairie sera fermée le 31 décembre 2009)***



Cela concerne essentiellement les nouveaux habitants. Si ce n'est déjà fait, il suffit pour cela de se présenter en Mairie aux heures de permanence pour demander son inscription. Ce sera aussi l'occasion de faire plus ample connaissance avec nos nouveaux concitoyens.

**Voter est un devoir pour tout citoyen.**

### **RECENSEMENT MILITAIRE :**

Les jeunes gens garçons et filles doivent se faire recenser pour la journée d'appel à la défense en Mairie durant le trimestre où ils atteignent l'âge de 16 ans.

L'attestation délivrée au moment de l'inscription est demandée, entre autre, pour :

- La conduite accompagnée,
- L'inscription aux examens (ex : baccalauréat ) et la présentation à certains concours...

Doivent se faire recenser en 2009 les jeunes nés en 1993.

Si vous êtes concerné, présentez-vous en Mairie aux heures de secrétariat. Si vous avez oublié, notre secrétaire n'hésitera pas à vous contacter par téléphone !



### **NOUVEAUX ARRIVANTS**

Nous avons parfois des difficultés à connaître les nouveaux habitants de Gland, les accueillir comme il se doit et les aider dans certaines démarches (recensement, liste électorale, bacs à déchets, école, transport scolaire, etc.)

Si vous êtes dans ce cas, nous nous ferons un plaisir de faire connaissance et de vous présenter notre village à l'occasion de votre venue à la Maison Commune.

**N'hésitez pas à nous rendre visite aux heures de permanence en Mairie.**

### **MAIRIE CONTENTE**

#### **ELAGAGE des ARBRES Félicitations !**

En juin, nous comptons sur votre attitude citoyenne et responsable pour l'élagage de vos arbres et arbustes empiétant sur le domaine public.

Notre message a été entendu. Un certain nombre de nos concitoyens ont effectué au cours de l'été les travaux nécessaires. Bravo !



### **PARTICIPATION**

Nous nous efforçons, en collaboration avec le Foyer Rural, d'étoffer les animations dans notre village. Ce n'est jamais facile, ni simple d'organiser ces moments de convivialité. Nous manquons parfois de quelques bras pour nous aider. Alors, si le cœur vous en dit...

Mais nous apprécions les réponses positives faites à nos propositions et la participation des Glanoises et Glanois, toujours plus nombreux à venir aux différents évènements.

Et si vous avez d'autres idées...





## SERVICES

### COMMERCANTS AMBULANTS

Peut-être l'ignorez-vous mais trois commerçants ambulants passent et s'arrêtent régulièrement dans notre commune, devant la Mairie.

Boucher – charcutier :  
Le jeudi de 16h à 17h devant la Mairie



Poissonnier :  
Le mercredi de 11h30 à 12h30  
devant la mairie et en porte à porte



Fruits et légumes :  
Le mardi de 11h30 à 12h devant la Mairie  
et en porte à porte.



### PORTAGE des REPAS AIDE – MENAGERE (rappel)

La CCRCT dispose d'un service de portage des repas à domicile sous certaines conditions :

- Soit être âgé d'au moins 70 ans
- Soit avoir un handicap
- Soit sur avis médical (retour d'hospitalisation, brève mobilité réduite, etc.)

Le prix varie en fonction des revenus. Se renseigner en Mairie pour les tarifs exacts correspondant à votre situation financière.

Dans le même registre, il vous est possible d'avoir une aide-ménagère à domicile pour le ménage, la lessive, etc. Parlez-en en Mairie. Nous vous mettrons en relation avec le SIAM d'Essômes sur Marne. Cette aide est aussi soumise à conditions bien entendu.

## LUMIERE SUR ...

### TRANSPORTS INTER URBAINS

Dans la Feuille de Chêne de juin 2009, nous évoquions la réorganisation des transports collectifs dans la Communauté de Communes. Il s'agit désormais de desservir les 24 communes de la CCRCT et non plus 14 comme le faisait le SITUACT. La différence est de taille !

Le projet est maintenant arrêté :

La ville de Château-Thierry et les communes attenantes (Brasles, Chierry, Nesles, Nogentel, Essômes) continueront d'avoir des transports urbains ou mixtes

(ligne régulière + TAD) optimisés pour être plus performants

Toutes les autres communes de la CCRCT seront desservies par le transport à la demande (T.A.D.)

Beaucoup d'inquiétudes quant à ce nouveau concept de transport. Nous en rappelons ci dessous, les grandes lignes :

Une ligne fréquentée régulièrement, resterait ligne régulière pour les jours et heures demandés fréquemment et circulerait comme aujourd'hui :

*Un exemple : les dessertes du vendredi matin pour le Marché aller et retour.*

Pour les autres dessertes, fréquentées de façon aléatoires, le bus ou tout autre moyen de transport (voitures, taxi, minibus) ne circule que si des usagers en font la demande.

Pour en bénéficier, il faudra avoir une carte T.A.D. et téléphoner la veille avant 17 heures pour réserver son transport du lendemain (heure et lieu de prise en charge)

Un TAD peut être réservé pour plusieurs jours d'affilés voir semaines.

Le projet définitif (lignes, horaires, etc.) n'est pas arrêté au moment où nous mettons sous presse. Les appels d'offres pour les délégations de service public, puis le choix du ou des transporteurs sont en cours. Actuellement, deux transporteurs ont répondu à l'appel. Ce sera ensuite à ces derniers de proposer les nouvelles grilles horaires et leurs solutions pour la mise en œuvre du TAD.

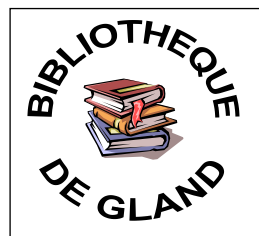
Le nouveau plan de transport entrera en application en septembre 2010 si tout va bien. Jusqu'à cette date rien ne change.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé des développements du dossier et nous organiserons quelques réunions

d'information et d'explications sur ce nouveau mode de fonctionnement.

N'hésitez pas à nous faire part de vos inquiétudes, remarques et suggestions en Mairie.

## BIBLIOTHEQUE



Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous, enfants et adultes :

- le mercredi de 16h00 à 18h00
- le samedi de 15h00 à 17h00.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou accéder à la bibliothèque car les escaliers sont rudes, nos bénévoles se sont proposé(e)s de vous porter les livres à domicile. Vous pouvez pour cela appeler au numéro de téléphone de la Mairie (03 23 69 24 56), nous noterons vos demandes ou vous mettrons directement en relation avec nos bibliothécaires lorsqu'elles sont présentes.

## SALLE INFORMATIQUE

Besoin de formation ? Besoin de consulter Internet ? Vous souhaitez devenir un pro du courrier électronique, de la recherche sur Internet ? Vous voulez mettre des moustaches à votre belle-mère ? Ne cherchez plus. Elise est là pour vous aider à progresser. Elle vous attend chaque mardi et jeudi de 16h à 18h dans la salle Picardie en Ligne.

Des stages de formation ont également lieu à la salle « Picardie en Ligne » de Brasles. Renseignements auprès d'Elise



## UNE PAGE D'HISTOIRE

### D'après le livre de B. SONNETTE

Les travaux actuels ont mis un coup de projecteur sur les rues de notre village. Une plongée dans le livre de Bernard Sonnette, consultable à la bibliothèque de Gland, nous permet de nous faire une idée plus précise de l'évolution des voiries dans le passé.

**Vers 1840**, le village est essentiellement agricole : prés et champs dans la plaine, vignes sur les coteaux et bois sur le plateau. En dehors de la route départementale n° 8 Charly/s/Marne – Fère en Tardenois (actuelle RD 3) et les rues du village qui sont seulement empierrées, on ne dénombre pas moins de 26,5 km de chemins et sentes pour permettre d'accéder avec les ânes, aux « galipes », multitude de micro parcelles de vignes, aux champs et aux prés. La plupart de ces sentes ont disparues suite à la mécanisation de la culture des vignes et au remembrement des années 80.

**A partir de l'année 1847**, la grande affaire est la construction du chemin de Gland à Epieds, via Champillon, le terroir de Mont St Père et Trugny. L'affaire va prendre ...60 ans et revient de façon récurrente dans les délibérations des Conseils Municipaux. Car au fil des années, les normes changent (on passe de 4 m à 6 m de large, la pente passe de 8 % à 5%, le tracé est rectifié, etc.) On élargit également les chemins qui mènent à la Marne et au vignoble (1850 - chemin du Port aujourd'hui rue d'en Bas) Si les gros travaux sont réalisés par des entrepreneurs, on emploie également les ouvriers « nécessaires et indigents valides durant l'hiver pour l'entretien » (1848 : vote de 300 F pour leur rémunération)

**Il faut préciser** que les travaux sont financés sur les fonds de la commune, par le paiement de journées de travail en argent

ou en nature (prêt de matériel et journées de travail), par des taxes (centimes additionnels : 25 cts en 1868 par exemple) ou des emprunts (1877 : 10 000 F remboursés sur 30 ans !) Il faudra attendre 1879 et la Troisième République pour avoir des financements partiels par subventions. Ce qui est encore la règle aujourd'hui (financement à 36 % en 2009)

**En 1847 également**, on rectifie le tracé de la R.D. 8 pour la mettre en conformité de largeur notamment (8 à 10 m) en expropriant des terrains communaux (place du village, place du calvaire) ou des terrains privés. Ceci ne se fait pas sans quelques protestations, vous l'imaginez !

**En janvier 1875**, la RD 8 est déclassée en chemin vicinal de grande communication, compte tenu de sa largeur et du mauvais état d'entretien (par manque de financement), et devient la route N° 3. Nouveaux plans d'alignement en 1921, puis 1928 pour la route N° 3.

**En 1950**, la gestion des chemins ruraux et des voiries urbaines est confiée au Service des Ponts et Chaussées pour environ 12 F par an et par habitant.

**En 1952**, la route CD N° 3 est enfin goudronnée... sur la base du chemin empierré d'où le mauvais état de la route actuelle car non adaptée à la circulation moderne. Premières réglementations de limitation de vitesse et de stationnement. Entre 1956 et 1959, on pose des bordures de trottoir le long du CD 3, suivant les possibilités financières de la commune

**Il faut attendre 1966 pour que l'ensemble des voiries soit goudronné. Cela ne fait que... 44 ans.**

Puis d'autres réfections et aménagements auront lieu jusqu'à nos jours.

Et le sujet est toujours d'actualité pour les années à venir...

*(Avec l'aimable autorisation des fils de M. B. Sonnette d'utiliser son livre « Mon village de Gland au fil du temps »)*



## MANIFESTATIONS ET ANIMATIONS

### FETE de la MUSIQUE

Franc succès pour cette seconde édition. Le beau temps était au rendez-vous.

Grand moment de convivialité lors du repas en commun. La place de la Fontaine St Jean s'est transformée en dancing et restaurant de plein air jusque tard dans la nuit.



Les « ZaZous de la bretelle » ont donné des fourmis dans les jambes de nos danseurs. Jacques et sa petite famille ont goûté aux joies de la scène et notre DJ Vincent a pris le relais pour la fin de soirée.



Evénement non prévu au programme, l'accueil de Pascal Maréchal, second de l'épreuve de marche Paris Colmar et de toute son équipe d'accompagnateurs composée de nombreux Glanois.



### 14 JUILLET

Les Glanois ont une fois de plus répondu présents, dès le 13 au soir, pour la part de tarte et le champagne, suivi du défilé aux lampions jusqu'au stade pour assister au feu d'artifice. Les lampions ont toujours autant de succès auprès des jeunes ...et moins jeunes.



Après la cérémonie officielle du 14 juillet et le vin d'honneur, le Foyer Rural



a accueilli de nombreux participants au barbecue.



Les enfants mais aussi les grands enfants ont pu ensuite se mesurer dans diverses « compétitions » sur la pelouse du stade et repartir avec les poches garnies de friandises.



Merci aux bénévoles qui nous ont aidés et à Jacques qui a animé l'après-midi.

## **LIBERATION DE GLAND**

65 ans déjà, le 28 août 1944 vers 10h du matin, que les colonnes de la VII<sup>ème</sup> armée américaine libéraient Château-Thierry et les villages de la Vallée de la Marne.

65 ans plus tard, en ce 30 août 2009, les Glanois étaient nombreux sur les trottoirs pour acclamer le Convoi de la Libération organisé pour l'occasion par les collectionneurs de véhicules militaires.



Après une brève cérémonie au Monument aux Morts, nos « libérateurs » ont rejoint leurs véhicules et sont partis en direction de Mont St Père.



Nul doute que quelques pieds glanois se souviennent encore de cette journée. Les « rangers » de l'époque n'étaient pas aussi confortables que celles d'aujourd'hui !

## **BROCANTE**

Innovation pour la brocante de cette année. C'est le parking du Foyer Rural qui accueillait les exposants. Tous ont été unanimes à saluer l'accueil, les excellentes conditions d'installation mais aussi de sécurité de ce lieu.

Les visiteurs nombreux ont aussi salué l'initiative. Seul bémol à la journée, les frites qui ne cuisaient pas assez vite... On sera meilleur l'an prochain !

## **Spectacles Sylvie BLOCH**

Deux représentations théâtrales ont été offertes aux Glanois par Sylvie Bloch et les comédiens qu'elle accueillait en résidence pour les répétitions.

Le 25 octobre pour les enfants :

### **L'histoire de Crin-Crin**

Un conte musical Par András Vigh



Le 1<sup>er</sup> novembre pour les grands et les adultes :

### **Petit Gaillou**

Par Lila Berthier



Nul doute que petits et grands ont apprécié ces moments de magie où les soucis quotidiens s'évanouissent pour faire place à l'émerveillement et à l'enchantement du spectacle vivant.

Nos remerciements les plus chaleureux aux comédiens et à Sylvie Bloch pour leur initiative.

## **11 NOVEMBRE**

Hommage et respect aux Glanois morts pour la patrie au cours de la première guerre mondiale.



Un hommage particulier a été rendu au soldat américain William T. DAVIS LECTA venu se battre loin de sa patrie et qui trouva en juillet 1918 refuge dans la cave de la Maison de M. Fanton. Il y laissa une inscription qui témoignait de son passage sur notre sol lors de la grande offensive qui marquait la fin de la guerre des tranchées.

M. Fanton, glanois de vieille souche, après des recherches, a retrouvé, aux Etats Unis, la famille de ce soldat.

Le journal local américain, le « Carlisle Weekly » a consacré la première page de son édition du 12 novembre 2008, à cet événement.





Un fac-similé, offert à la Commune par M. Fanton, figure en bonne place dans la salle du Conseil Municipal, afin que les générations futures n'oublent pas.

**LOTO du FOYER RURAL**



Avancé d'un mois, c'est avec une attention soutenue que la centaine de participants au loto ont suivi les tirages effectués de main de maître par Florent et Maryse. Les plus chanceux sont repartis chez eux avec les lots mis en jeu.

Merci à nos partenaires et généreux donateurs ainsi qu'aux bénévoles qui, une fois de plus, ont répondu présents pour préparer l'évènement.

A noter que le prochain loto aura lieu au mois de février 2010.

**MARCHE de NOEL**

Pas moins de 22 exposants présents pour ce premier grand marché de Noël. Le Foyer Rural, devenu trop petit, s'est vu doté d'une extension gracieusement prêtée par le Triathlon de Brasles.



Les visiteurs ont arpenté tout au long de ces deux jours, les allées et ont pu faire leurs emplettes de Noël sur les stands divers et variés.



Parfums, épices, champagne, bijoux, broderies, peintures, dentelles, etc., chacun pouvait à loisir trouver le petit présent à glisser dans le soulier sous le sapin de Noël ou à offrir lors du réveillon de la St Sylvestre.

Nombre de visiteurs ont tenté leur chance aux enveloppes et sont repartis avec les lots offerts par les exposants.





Nos félicitations à Mme Valin qui, à quelques centimes près, a trouvé le « juste prix » (45,15 €) du filet garni « En passant par la Lorraine » concocté par Mme Pelamatti, trésorière du Foyer Rural.

**REPAS des AINES**

Chaleureuse ambiance lors du repas des aînés offert par le CCAS. Ouverte par un discours de Monsieur le Maire à la fois sérieux et humoristique, l'édition 2009 restera sans aucun doute gravée dans les mémoires.

Bonne table, bons vins et champagne étaient au rendez-vous pour ouvrir les festivités de cette fin d'année.



Bonne musique également dispensée par l'orchestre des « ZaZous de la bretelle » au grand complet qui a su faire participer

l'assemblée aux chants et aux danses d'hier et d'aujourd'hui.



Un programme varié et éclectique où tout le monde a pu retrouver les bals et les boums de sa jeunesse.



**PERE NOEL**



Bonjour,  
Avez vous été sage cette année ? Oui ?

Alors, je vous attends :

**le dimanche 20 décembre 2009  
à 15h 30 au Foyer Rural**